



Inscription en marges etat civil d'un divorce marocain

Par **Hicham28**, le **24/07/2009** à **08:08**

Bonjour,

je suis de nationalité française, origine marocaine.

j'étais marié à une marocaine en aout 2002. Transcription du mariage puis arrivée de mon ex-femme avec visa en france en novembre 2003.

janvier 2003 : elle quitte le domicile en subtilisant le livret de famille pour faire établir une carte de séjour.

procédure de divorce marocaine à mon initiative puis obtention du divorce définitif en mars 2007.

Demande au T.I. nantes d'inscription en marge de l'état civil du divorce vaine, à deux reprises (la première seul, la seconde par un avocat).

Raison invoquée, le dernier domicile commun était en france.

Est-ce que quelqu'un a déjà eu le cas svp ?

Je suis au bord du gouffre, j'ai refais ma vie, une compagne et deux enfants, mais toujours marié à mon ex-femme.

Merci